



Titre à Finalité Professionnel Moniteur de Padel

FORMATION TFP MONITEUR DE PADEL

(Sous réserve d'habilitation de la part de la FFT)

Session

2026-2027

Formation sur 12 mois
avec le contrat d'apprentissage



Inscrivez-vous !




Préinscription directement sur www.liguepacatennis.com ou

scanner le QR code suivant :

Pour plus de renseignements :

Victoria TICARRO



-  06 80 59 93 75
-  victoria.ticarro@fft.fr
-  benjamin.bouganim@fft.fr

Nous écrire



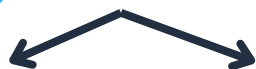
Centre de Formation Ligue
Provence-Alpes-Côte d'Azur
1175 Chemin des Cruyes
13090 Aix en Provence



Où et Quand ?



Lieux



AIX EN PROVENCE OU SAINT-RAPHAËL

Date limite d'inscription (dépôt du dossier) : **Lundi 22 juin 2026**



Tests d'entrée à la formation :

Dates prévisionnelles :

Les 6, 7 et 8 juillet 2026 à Aix-en-Provence

Dates prévisionnelles de formation pour Aix-en-Provence :

du 14 septembre 2026 au 15 juillet 2027

Dates de formation pour Saint-Raphaël :

du 17 septembre 2026 au 19 juillet 2027

Partenaires privés



Partenaires publics



Le contrat d'apprentissage

Le Fédération Française de Tennis accompagne les clubs dans l'élaboration des contrats d'apprentissage de leur stagiaire. Le contrat est conclu entre le club, le stagiaire et la Fédération Française de Tennis

Durée légale de la formation

EN CENTRE DE FORMATION

400 heures



30 heures complémentaires en collaboration avec l'équipe technique régionale

200 heures

EN STRUCTURE D'ACCUEIL

Stagiaire en contrat d'apprentissage (sur 12 mois)



35 Heures par semaine

12 heures en centre de formation

23 heures en structure d'accueil

À quel prix ?

7 700 €

En alternance, vos frais de formation peuvent être financés tout ou partie par l'entreprise.

Prérequis

- Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours civique niveau 1 (PSC) à l'entrée en formation
- Être licencié FFT au moment de l'inscription en formation
- Être capable de justifier à l'entrée en formation d'un niveau de jeu équivalent à celui des joueurs et joueuses des premiers 10% du classement fédéral.
- Être âgé(e) de 18 ans révolus à l'entrée en formation
- Être capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le padel.

Programme

BLOC 1 : 75 heures

- Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement du padel au sein d'une structure.

BLOC 2 : 75 heures

- Organiser et promouvoir des activités d'enseignement et de développement du padel au sein d'une structure.

BLOC 3 : 250 heures

- Préparer et encadrer des séances d'enseignement du padel en sécurité

À la sortie ?

- Entraîneur coach
- Intervenant dans le cadre scolaire
- Responsable sportif
- Enseignant de Padel
- Responsable de pôle enseignement d'un club